

Monsieur le président, le présent gouvernement se préoccupe beaucoup des difficultés que nous avons connues cet automne dans le transport de notre grain vers les points d'exportation. En fait, il s'en préoccupe depuis plusieurs années et dispose de nombreux programmes pour atténuer ce problème dans les années futures.

L'année dernière, les services de transport et de manutention des grains ont traité un volume de grains presque sans précédent, et ce malgré les problèmes de transport qui étaient beaucoup plus graves que ceux de 1972-1973, année de la réalisation de cet exploit.

On a accru la capacité de ces services au point où nous nous attendions d'exporter 23 millions de tonnes cette année agricole avant que ne soient survenues les grèves, qui risquent d'abaisser les exportations réelles un peu sous ce niveau. Il s'agit d'un accroissement de capacité important par rapport aux années 70, où notre capacité s'élevait à 21 millions de tonnes.

Cet accroissement de capacité résulte dans une large mesure des lignes de conduite que le gouvernement a adoptées en faveur de l'industrie céréalière. Nous avons indiqué en 1974 que nous rénovions le système de manutention des grains, à partir des entrepôts de grains jusqu'aux navires dans les ports. Nous sommes en train de le faire, et tous peuvent en voir des exemples frappants.

En 1973-1974, le gouvernement a acheté 2,000 wagons-trémies. Depuis, nous en avons acheté 6,000 de plus. En 1977, les wagons-trémies achetés par le gouvernement du Canada ont transporté 38 p. 100 des grains que le Canada exportait de l'Ouest du Canada. Ces mêmes wagons-trémies ont aussi contribué depuis 1974 à une exploitation plus efficace du système de transport. Depuis lors, on a réduit le cycle de rotation des wagons de quatre jours, ou de 17 p. 100, ce qui permet au wagon moyen de transporter environ 3.3 charge-ments de plus par année.

Le gouvernement fédéral a aussi participé aux frais de remise en état de plusieurs milliers de wagons couverts qui serviront à accroître notre capacité à court terme. De récentes améliorations apportées à l'embranchement qui mène à Churchill en vertu du Programme de remise en état des embranchements des Prairies ont aussi accru effectivement notre capacité d'exporter des grains par ce port.

On accroît aussi la capacité des terminus à grains du Canada. En vertu du programme d'amélioration de l'entreposage de la Commission canadienne du blé, la capacité d'entreposage doit augmenter de 40 p. 100 à Vancouver. La moitié de cet accroissement de la capacité d'entreposage, soit un accroissement de 5.8 millions de tonnes, doit être réalisée à temps pour que Vancouver en dispose cet hiver. Le reste de cet accroissement sera réalisé d'ici la fin de l'année prochaine.

D'importantes améliorations sont actuellement apportées pour accroître notre capacité d'exportation actuelle et future. Nous examinons actuellement tous les moyens possibles de transporter le maximum de grains par le réseau du Saint-Laurent avant la fermeture de ce dernier, y compris l'augmentation des heures d'exploitation partout où cela est possible. Mais nous ne nous préoccupons pas seulement des problèmes immédiats auxquels nous avons à faire face, monsieur le président. Nous nous intéressons aussi aux problèmes que posera à long terme le système de transport et de manutention

### L'ajournement

des grains. Nous avons fait enquêter une commission, savoir, la Commission Hall, sur les relations socio-économiques complexes qui se rattachent à ce système. Nous sommes maintenant bien près d'avoir en place, dans les Prairies, un réseau d'embranchements de base complet dont l'exploitation sera garantie jusqu'à l'an 2,000.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député mais son temps de parole est écoulé.

### [Traduction]

RADIO-CANADA—DEMANDE D'EXPLICATIONS CONCERNANT LES PROPOS DU PREMIER MINISTRE SUR LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Je suis heureux, monsieur l'Orateur, de prendre part au débat de la motion d'ajournement à propos d'une question qui a été soulevée à la Chambre la semaine dernière et cette semaine également. L'affaire a commencé par une question posée pour la frime par le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) au premier ministre (M. Trudeau) au sujet du compte rendu des travaux de la conférence fédérale-provinciale. Je tiens à citer le passage pertinent. Le député de Northumberland-Miramichi demandait au premier ministre de faire en sorte que le secrétaire d'État (M. Roberts) donne un compte rendu à la Chambre afin que, entre autres choses:

... nous puissions déterminer si Radio-Canada essaye bien de remplir son mandat qui est de renforcer l'unité nationale ou si elle cherche à minimiser ce rôle.

● (2212)

Le premier ministre a dit bien des choses dans sa réponse. Il a notamment déclaré:

Cela m'amuse parfois d'entendre Radio-Canada parler de l'état lamentable du pays quand je songe à l'état lamentable dans lequel elle se trouve elle-même.

C'est ce qu'il a déclaré le jeudi 2 novembre. J'ai essayé d'obtenir la parole, monsieur l'Orateur. Cela s'est produit à environ trois heures moins cinq et je voulais poser une question supplémentaire au premier ministre à ce moment-là à propos de ce qu'il entendait par l'état lamentable de la Société Radio-Canada. Je sais qu'il était de mauvaise humeur ce jour-là à la fin de conférence fédérale-provinciale—il était peut-être fatigué—mais de toute façon, je voulais savoir s'il s'agissait d'une observation désinvolte ou plaisante et qu'il définisse ce qu'il voulait dire en parlant de l'état de la Société Radio-Canada. Après tout, c'est le dirigeant du pays, il s'occupe du cabinet et des décrets du conseil depuis dix ans à titre de premier ministre, mais malheureusement, je n'ai pas pu attirer l'attention de Votre Honneur avant mardi. Comme l'indique la page 868 du *hansard* de mardi, quand j'ai posé ma question au premier ministre, celui-ci a expliqué ce qu'il voulait dire. Il a eu l'audace, monsieur l'Orateur, d'offrir l'explication suivante, et ce avec le sourire:

... lorsque j'ai parlé des difficultés d'ordre technique que la Société Radio-Canada avait éprouvées le premier jour que la conférence. Si le député avait suivi le débat, il aurait jugé que cela n'était qu'une allusion assez plaisante aux difficultés qu'avait Radio-Canada. Je ne retire rien de ce j'ai dit. La Société Radio-Canada ne se gêne pas elle-même pour critiquer nombre d'institutions canadiennes. Elle ne devrait pas être exempte de critique ni s'élever au-dessus de la critique. J'entends souvent dire cela de l'autre côté de la Chambre.

Ces observations ont été bien applaudies par les ministériels, tout comme l'avait été la déclaration faite jeudi. Il est bien évident pour n'importe quel député que le premier ministre ne